

Alleray, ODS, Jobbé Duval : Déménagement en vue !

Au revoir Paris ! Bonjour Issy les Moulineaux !

Rappelez-vous :

Lors du **CE de Mai 2016** la Direction avait annoncé l'absence de mouvements significatifs impliquant des abandons d'immeubles prévus à court terme sur les implantations du périmètre Fonctions Support.

Lors de la présentation du **Schéma Directeur Territorial (SDIT) Ile de France au CCUES d'octobre 2016**, la CFTC avait été surprise de ne pas voir figurer Olivier De Serres et Alleray dans la liste des pôles existants à maintenir en IDF et avait demandé s'il s'agissait d'un oubli.

Il lui avait été répondu qu'il n'y avait pas de projet en cours!

La CFTC avait toutefois alerté sur les incertitudes concernant l'avenir des services centraux dans Paris !

Au **CCUES d'avril 2017**, 6 mois plus tard, **BRIDGE**, un projet immobilier de grande ampleur, est présenté pour consultation.

L'objectif principal de **BRIDGE** est de **regrouper, début 2020**, dans un « siège » unique à **Issy les Moulineaux**:

► **étape 1** : les occupants d'**Olivier de Serres, Jobbé Duval, Orange campus**, et **Alleray 1**,

► **étape 2** : d'autres immeubles parisiens « à définir » .

Quelles conséquences pour les salariés du « siège » ?

Pour la C.F.T.C., BRIDGE suscite beaucoup d'interrogations et d'inquiétudes qui ne trouvent pas de réponses dans le document présenté en CCUES.

La surface utile nette (SUN) associée à cette opération **n'est pas communiquée**. Les **54000 m2** annoncés correspondent à la **surface brute locative** et lui sont donc **très supérieurs**.

La C.F.T.C. a demandé la communication des immeubles parisiens « à définir », ainsi que des **surfaces libérées** par les équipes s'installant à BRIDGE. Il lui a été répondu que leur **SUN** totale est de **62 751 m²**. En se basant sur les ratios de surface constatés à Alleray, **la place réellement allouée aux salariés pourrait diminuer d'environ 40% !**

Les **effectifs cibles** sont de **2179** lors de l'**étape 1** pour atteindre **2870** à l'**étape 2**.

Il semble bien que les **enjeux et motivations** annoncés, à savoir :

- Incarnation de la promesse Orange,
- Projet fédérateur et à forte image,
- Proposition de nouveaux environnements de travail digitaux
- Matérialisation d'Essentiels 2020 et accompagnement de l'ambition RSE,

correspondent en fait à une **volonté de densifier une fois de plus l'occupation des locaux et de les délocaliser hors de Paris afin de réaliser des économies immobilières**.

Vos correspondants C.F.T.C. sur le sujet :

Pascal MAURY
Alain SENENTZ

(secrétaire du CHSCT Achats)
(CHSCT Finances Etat Major)

06 07 19 52 61 – pascal1.maury@orange.com
06 72 96 19 34 – alain.senentz@orange.com

Le projet prévoit en effet des **loyers en baisse** de **10%** lors de l'étape 1 puis de **20%** à l'issue de l'étape 2.

Pour la C.F.T.C., ces **économies** se feront une fois de plus **au détriment des conditions de vie au travail des salariés**.

Jusqu'ici, les projets immobiliers concernaient souvent le départ de sites vétustes et dont la rénovation en milieu occupé était problématique. Ce n'est plus le cas et la C.F.T.C. s'interroge sur la **pertinence de quitter des immeubles neufs ou récemment rénovés**, excepté Jobbé Duval, dans lesquels les salariés ont des conditions de travail qui leur conviennent.

La C.F.T.C. ne nie pas l'intérêt de regrouper des salariés sur un même site, ce qui est de nature à favoriser les échanges, le travail collectif et la coopération.

Cependant, compte-tenu de la proximité entre 3 des 4 sites concernés (mis à part Orange Campus), la nécessité de se regrouper sur un site unique, si elle constitue un plus, ne semble pas forcément une nécessité.

Si le site retenu pour l'implantation du futur siège est bien desservi par les **transports en commun (RER C, tram T2)**, il est situé à côté d'une **usine d'incinération d'ordures ménagères**, en face d'une **centrale à béton** et proche du **périphérique et des quais embouteillés** matin et soir.

Il s'agit également d'un **ancien site industriel**. La C.F.T.C. a demandé que soient communiquées au CCUES **des mesures de la concentration des polluants et poussières** sur ce site, ainsi que les actions engagées pour garantir la salubrité du lieu.

NEO Kézako ?

Une réflexion sur le **Nouvel Environnement de travail Orange (NEO)** est en cours afin de "mettre l'expérience salarié au coeur des projets immobiliers Groupe" mais Orange avait refusé jusqu'à ce jour d'en informer vos élus malgré une demande de la CFTC au CE de mars.

Ce « programme participatif », qui a pour but de **définir les nouveaux environnements de travail** et "mettre l'expérience salarié au coeur des **projets immobiliers** Groupe", associe quelques managers triés sur le volet, la Direction de l'Immobilier Groupe et la DRH.,

Bridge et NEO semblent liés.

Les élus du CCUES ont donc informé la Direction :

► qu'ils ne sont **pas en capacité de rendre un avis sur le projet BRIDGE sans avoir reçu en amont une information complète sur le projet NEO,**

► et que les **nombreux impacts pressentis sur les conditions de travail** (absence de position de travail attirée par exemple) pourraient nécessiter le recours à une expertise.

Et Alleray dans tout ça ?

Une fois vidé de ses occupants, Alleray 1 sera conservé car il serait trop coûteux de résilier un bail allant jusqu'à août 2026.

Pour réaliser de nouvelles économies, le nombre d'**occupants** passera de **781** actuellement à **1100**.

La C.F.T.C. remarque que, comme pour BRIDGE, **aucun élément n'est fourni concernant les aménagements envisagés** sur Alleray pour permettre l'accroissement de capacité envisagé.

Pourtant une estimation de leur coût est fournie dans le dossier !

Cela démontre bien que **l'objectif de densification et d'économies prime sur l'analyse des besoins liés à l'activité !**

La CFTC dénonce les lacunes (volontaires ?) du dossier transmis qui ne permet pas de se faire une idée **des impacts potentiels** du projet BRIDGE sur les **conditions de travail** des salariés.

Pour la CFTC le digital doit être au service de l'humain et non l'inverse !

La CFTC continuera à se battre pour défendre les conditions de travail des salariés et pour que le digital ne se fasse pas au détriment de l'humain !

